

Indications Tarifaires

Vente :

Les frais pour la commission d'agence pour la vente s'élèvent à 3 % + TVA 17% du prix réalisé. Ils sont à la charge de la partie vendeuse.

Location :

Les frais d'agence pour la location s'élèvent à 1 mois de loyer + TVA 17% du loyer. Ils sont à la charge du locataire sauf spécification différente dans l'annonce

L'Etat des lieux :

Lors de la location d'un bien par nos soins, l'état des lieux est inclus dans nos prestations.

En cas de demande d'état des lieux intermédiaire, les frais d'agence s'élèvent à 1,50 € TTC/m² et est à charge du demandeur.

La gestion locative :

Des frais pour la gestion locative s'élèvent à :

- appartement non meublé : 3 % + TVA 17% du loyer
- appartement meublé : 8 % + TVA 17% du loyer

L'estimation d'un bien est gratuite.

La location d'un local commercial :

Les frais pour la location d'un local commercial s'élèvent à 1 mois + TVA 17% du loyer. Ils sont à la charge du locataire.